

TOURNON-SAINT-MARTIN

NR 13-8-56

CRÉATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARTIZAY POUR LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DES ANTIQUITÉS ET DES SITES

Cette association vient d'être créée à Martizay pour la conservation des objets gallo-romains et préhistoriques qui ont été trouvés et recueillis par certains des fondateurs au cours des dernières années et pour la continuation des fouilles déjà entreprises sur son territoire. Elle s'intéressera au sauvetage des vestiges trouvés dans le sol et également à la sauvegarde des monuments anciens et des sites de la commune, ainsi que, éventuellement, à leur mise en valeur. Enfin, elle informera toutes les personnes intéressées au passé, au présent et à l'avenir de Mar-

tizay, sur la valeur des richesses d'ordre artistique ou historique qu'elle se propose de sauver et de mettre en valeur.

—No—

Le comité de fondateurs comprend M. Jean-Louis Soubrier, président ; M. Pierre Blanchet, vice-président ; Mme Gaston Blanchet, secrétaire ; Mme André Gault, secrétaire adjoint ; M. Jean Cassius, trésorier.

Parmi les autres fondateurs, il faut également citer M. Charles Gomendy, M. Robert Carcaud, M. Jean-Claude Marquet, Mme Yvonne Verdier, M. Louis Blanchet, ainsi que Mme Jacques Soubrier, maire de Martizay, et M. Robert Dubois, premier adjoint, qui ont ainsi montré l'intérêt de la commune pour la création de cette association.

L'association étant ainsi fondée conformément à la loi, souhaite maintenant rassembler un grand nombre d'adhérents parmi tous ceux qui approuvent ses buts et qui souhaitent que les témoins du passé, patrimoine commun et héritage des générations précédentes, soient conservés par la nôtre et transmis aux futures.

—No—

Il est dès maintenant prévu que les cotisations minimum seront de 2 fr. pour les membres titulaires et de 20 fr. pour les membres bienfaiteurs.

La première assemblée générale de l'association se réunira le samedi 24 septembre à 20 h. 30 à la mairie de Martizay. A l'ordre du jour sont prévus l'approbation des statuts et des dispositions prises par le comité des fondateurs, ainsi que l'examen des suggestions qui seront présentées par les nouveaux membres.

Des bulletins d'adhésion pourront être très prochainement obtenus auprès des membres fondateurs ; les cotisations versées au moment de l'adhésion en 1966 seront valables pour l'année 1967.

TOURNON-SAINT-MARTIN

R. PÉRIVIER

COIFFEUR

ABSENT DU
1^{er} AU 12 SEPTEMBRE

MEMENTO

Au Cinéma Le Foyer : « O.S.S. 117 se déchaîne », matinée 15 h., soirée 21 h. ; samedi 21 h.

Pharmacien de service: M. Mougin.

Pompiers : tél. 11.

Gendarmerie : tél. 11.

Ambulance : tél. 53.

Service médical : tél. 137.

ANGLES-SUR-L'ANGLIN (Vienne)

Dimanche 14 août à 21 h.

BAL DES VACANCES

HOTEL DU COMMERCE

PIERRE CHATEL

SON CHANTEUR - SON ORCHESTRE

MARTIZAY. — Le conseil municipal et le comité des fêtes demandent aux volontaires qui ont déjà répondu spontanément à son appel lors des travaux de terrassement de la baignade de bien vouloir être présents au chantier dimanche 14 et lundi 15 août, à 7 h. (ils se muniront de pelles). Toutes les personnes désireuses de participer à ce travail collectif seront bien accueillies.

NÇAIS